

Madame, Monsieur, Cher(es) collègues,

Vous êtes appelé(es) à voter pour élire vos représentants au conseil d'administration de la caisse locale de retraites. Cette instance, bien que consultative, à la charge de la gestion du régime, donne des avis sur les décisions à prendre par les élus, réfléchit et propose des mesures de redressement ou d'amélioration. Le conseil d'administration est composé à parité, par des représentants des employeurs publics, et par la représentation des personnels actifs en proportion de la représentativité de leurs organisations syndicales, à laquelle est intégrée une représentation des retraités par la désignation électorale de trois représentants.

La Fédé, qui est la nouvelle appellation de la Fédération des Fonctionnaires, est représentée à ce conseil d'administration en sa qualité de syndicat représentatif dans la fonction publique, ainsi que dans le collège élu des retraités.

La Fédé est héritière du syndicat des fonctionnaires qui est à l'origine de la création de la caisse locale de retraites. Depuis sa naissance en 1954 et jusqu'à nos jours, La Fédé n'a cessé de suivre, protéger et réformer votre caisse de retraite. Contrairement à ce que peuvent laisser croire certains discours, la CLR est l'une des matières qui a été la plus réformée au cours des 35 dernières années pour adapter ce régime, jeune, aux réalités des évolutions démographiques, aux conjonctures locales, aux comportements des employeurs. Vous trouverez un rappel des évolutions en accédant à la lecture *d'un courrier de La Fédé du 11 septembre 2024, publié le 16 septembre 2024 sur la page Facebook de la Fédé.*

https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=925140166321755&id=100064773393932

De tout temps, La Fédé a mené son action dans le même esprit : garantir la vie et la survie de notre régime de retraite en préservant l'avenir des générations futures. Sa conception du syndicalisme et de l'intérêt général lui a dicté constamment le souci de ne pas opposer les intérêts des actifs à ceux des retraités. La façon de gérer les difficultés auxquelles sont confrontées toutes caisses de retraite par partition ne peut, à notre sens, se concevoir dans une confrontation des intérêts des uns par rapport aux autres. L'histoire de notre régime de retraite et celle de notre action qui l'accompagne depuis 70 ans a été décrite récemment, en partie dans le courrier cité plus haut, elle a besoin également d'être rappelée pour contredire de fausses informations provenant d'un certain milieu et relayées par les réseaux sociaux. Nous vous invitons pour en savoir plus, d'aller sur la *page Facebook du SFAO Retraités* et voir les publications *en date du 17 octobre 2023 : CLR Retour sur les fakes news du 17 octobre 2023*

**https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=153818827810836&id=100095481578196
et du 16 novembre 2023 <https://www.facebook.com/share/p/1EQLtqTmzS/>**



**ELECTION DES REPRÉSENTANTS
DES RETRAITÉS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CLR**

La situation du régime se trouve aujourd'hui assainie, à la suite d'une succession de mesures douloureuses prises récemment, et dont certaines vont s'étaler dans le temps (montant et durée de cotisations, mesures d'âge, pertes de bonifications...). Malgré tout, deux dangers continuent de menacer cet équilibre retrouvé : la perte de cotisants si les employeurs continuent de recruter des contractuels à la place de fonctionnaires et le manque de trésorerie provoqué par les retards ou absence de paiement des cotisations de certaines collectivités ou établissements publics.

Ce sont ces deux points de vigilance qui continueront de guider l'action de La Fédé dans un avenir proche, puisqu'elle a d'ores et déjà soumis aux élus des propositions de textes pour dissuader voire interdire le recours au recrutement de contractuels d'une part et préciser le caractère de dépense obligatoire et prioritaire des cotisations.

Pour nous aider dans ces actions et nous rendre plus efficaces et réactifs, nous avons besoin de votre soutien, c'est pour cela que vous devez **VOTER LA FEDE**.

La Fédé présente une liste avec le souci de la parité hommes/femmes, représentant l'ensemble du pays et la diversité des métiers du secteur public.

Nb	TITULAIRE	SUPPLÉANT
1	CARDOSO D'ALMEIDA Joao Retraité de l'Administration générale Ancien SG de la Fédération des fonctionnaires	SEIVERT Françoise Retraîtée de l'enseignement
2	FABRE Sylviane Retraîtée infirmière	NECHERO Paul Surveillant d'internat retraité de la Province Nord
3	TAINÉ Hélène Retraîtée de l'enseignement Province des Iles	PONIA Ronald Retraité infirmier

**VOTEZ LA FÉDÉ
SOLIDAIRES & DÉTERMINÉS**

On vous rappelle qu'il y a un syndicat de retraités à La Fédé, qui s'appelle le Syndicat des Fonctionnaires, agents et ouvriers Retraités (SFAOR) :



SFAO-Retraîtés

<https://www.facebook.com/profile.php?id=1000954815781>

